



Compte rendu de la réunion du Comité d'orientation national de la santé et de la sécurité au travail (CONSST) du 23 juillet 2015

3851, chemin Fallowfield, Ottawa (Ontario)
Salle de conférence du CNOU

Membres représentant les employés

- D^{re} Krista Puddester (coprésidente)
- Zeljko Ruzicic
- Bob Kingston (coprésident)
- Marlene O'Neil
- Rick Cormier
- Barbara Kristjansson

Membres représentant l'employeur

- James Crawford (coprésident)
- Chantal Seeton
- Marc Sabourin
- Nancy Fahey
- Dave Svab en remplacement de Kathryn McElhone

Conseiller technique

- A. Craig Houghton

Secrétariat

- Kerry Piccolotto

Absents

- Sharon Drolet
- Richard Arsenault
- Terry Petrow
- Kathryn McElhone

-
1. Mot de bienvenue du président
 2. Examen et approbation de l'ordre du jour
 3. Examen et approbation du compte rendu de la réunion du 7 mai 2015
 4. Examen des mesures de suivi découlant de la réunion du 7 mai 2015
 5. Points permanents
 6. Affaires nouvelles
 7. Tour de table
-

1. Mot de bienvenue du président

Bob Kingston souhaite la bienvenue aux participants.

James Crawford sera le nouveau coprésident représentant l'employeur en remplacement de Gérard Étienne.

2. Examen et approbation de l'ordre du jour

Aucun changement n'est apporté à l'ordre du jour.

3. Examen et approbation du compte rendu de la réunion du 7 mai 2015

Aucun changement n'est apporté au compte rendu.

Le compte rendu est approuvé.

4. Examen des mesures de suivi découlant de la réunion du 7 mai 2015

a) Sulfure d'hydrogène (H₂S)

- **Craig Houghton** planifiera une réunion du Comité et préparera une mise à jour pour la réunion d'octobre 2015.

Suivi :

- **Craig Houghton** veillera à ce que le Comité se rencontre concernant ce point et à ce qu'une mise à jour soit fournie lors de la réunion d'octobre.

b) Dépistage de la tuberculose chez des bovins à Brandon (Manitoba)

Ce point sera présenté de nouveau au Comité régional de SST aux fins de discussion, de résolution et de clôture définitive.

Suivi :

- La **Division de la SST et de la prévention (DSSTP)** assurera la liaison avec le centre opérationnel de l'Ouest pour que ce point fasse l'objet d'une discussion et soit clos au niveau régional.

c) Vérification sur la SST

Les coprésidents ont participé à une réunion pour discuter de la vérification. Une autre discussion aura lieu en raison des changements liés à la composition et aux coprésidents du CONSST.

Suivi :

- **Craig Houghton** veillera à ce que les nouveaux coprésidents (K. Puddester et J. Crawford) reçoivent une copie de la vérification et à ce qu'une autre discussion ait lieu avec les coprésidents au sujet de cette vérification.

d) Conséquences du travail par quarts sur la santé

La DSSTP a envoyé une communication à ce sujet à la Section de la gouvernance de la SST, dont un rappel au sujet du rôle des comités locaux de SST dans les situations de surveillance où il y a des quarts de travail, et au sujet des ressources documentaires.

Suivi :

- Les **conseillers en SST des centres opérationnels** feront des suivis auprès des comités où il y a des quarts de travail et en feront rapport au CONSST au besoin.

e) Composition pour 2015

On rappelle à tous les membres du CONSST (y compris les remplaçants) de remplir et signer leur formulaire « Avis de sélection et de nomination ».

Suivi :

- Le **secrétariat du CONSST** fera un suivi auprès des personnes qui n'ont pas rempli et présenté leur formulaire pour 2015, maintenant que la composition du CONSST pour 2015 est confirmée.

ÉTAT : TERMINÉ

f) Consultation officielle sur la proposition de l'employeur visant à inclure l'utilisation de moyens électroniques aux réunions des comités d'orientation de SST nationaux, régionaux et des centres opérationnels

Selon la recommandation du CONSST de la réunion du 7 mai 2015 que voici :

- **le CONSST** appuie le concept des réunions par moyens électroniques (téléconférence/vidéoconférence) pour les comités d'orientation nationaux, régionaux et des centres opérationnels, pourvu que chaque comité utilisant ces moyens en discute et détermine la marche à suivre selon la taille et la composition du comité.
- le secrétariat rédigera une note de service aux fins de distribution par l'entremise de la gouvernance, confirmant l'appui du CONSST et soulignant la nécessité de discuter et de parvenir à un consensus, ainsi que de modifier le mandat du comité au besoin.

Suivi :

- Le **secrétariat du CONSST** a rédigé une note de service qui fournira des précisions à ce sujet et tiendra compte de la recommandation du CONSST quant à la distribution par l'entremise de la gouvernance de la SST. La communication sera distribuée aux membres du CONSST pour qu'ils formulent des commentaires avant qu'elle soit officiellement distribuée par l'entremise de la gouvernance de la SST.

g) Manuel de sécurité en laboratoire

La 4^e édition du Manuel de sécurité en laboratoire (MSL) de l'ACIA a été présentée au CONSST à la réunion du 7 mai 2015 à des fins d'examen et de rétroaction; un exposé sur les changements apportés au document a aussi été présenté. Les membres du CONSST devaient fournir au secrétariat du CONSST leurs commentaires sur la 4^e édition du MSL au plus tard le 1^{er} juin 2015.

Aucun autre commentaire n'a été reçu, et la version révisée du MSL est en cours de distribution au Réseau de sécurité en laboratoire.

ÉTAT : TERMINÉ

h) Manuel de santé et sécurité – Gestion des installations

Scott Thompson de la Direction générale de la gestion intégrée (DGGI) a présenté aux membres du CONSST, lors de la réunion du 7 mai 2015, le nouveau Manuel de santé et sécurité de la Gestion des installations de l'ACIA à des fins d'examen et de rétroaction. Les membres du CONSST devaient fournir leurs commentaires sur le Manuel au secrétariat du CONSST au plus tard le 1^{er} juin 2015.

Lors de cette réunion, les membres ont discuté du fait que certains commentaires ont été envoyés au coprésident représentant les employés plutôt qu'au secrétariat du CONSST, comme il avait été demandé. Le secrétariat demande que toute rétroaction lui soit envoyée afin qu'il la transmette aux auteurs du Manuel de la DGGI pour qu'ils en prennent connaissance.

Suivi :

- La **DGGI** consultera au besoin le CONSST à mesure que le Manuel est élaboré.

ÉTAT : TERMINÉ

5. Points permanents

a) Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF)

Une discussion s'ensuit sur le moment et la fréquence de la présentation de mises à jour au CONSST sur le PAEF. On recommande que le CONSST reçoive une mise à jour/un rapport annuel sur les activités du PAEF au lieu que ce point devienne un point permanent à chaque réunion.

Recommandation :

- **Que la DSSTP** présente une mise à jour annuelle au CONSST lors de chaque réunion du 2^e trimestre (printemps) – **Accepté**

ÉTAT : TERMINÉ – à ajouter à l'ordre du jour de la réunion du 2^e trimestre de 2016 du CONSST

b) Programme de services de santé

En raison de la visite du Laboratoire d'Ottawa (Fallowfield) dans le cadre de cette réunion, l'exposé de WHCS au CONSST sur les services disponibles sera reporté à la réunion d'octobre.

Suivi :

- Le **secrétariat du CONSST** demandera à WHCS de faire un exposé au Comité sur les services disponibles dans le cadre du nouveau contrat à la réunion d'octobre 2015.

c) Formation obligatoire de l'ACIA en matière de SST

Les coprésidents se sont réunis pour discuter d'un plan à présenter au CHD afin de souligner l'importance de satisfaire aux exigences en matière de formation pour assurer la conformité avec le CCT et pour protéger la santé et la sécurité des employés de l'Agence.

Suivi :

- Ce point sera intégré et abordé dans le plan stratégique en matière de SST qui est un nouveau point à l'ordre du jour de cette réunion.

- La **DSSTP** veillera à ce que les membres du CONSST reçoivent une formation officielle sur leurs rôles et responsabilités.
- Des renseignements statistiques actuels sur les progrès liés à la formation obligatoire en matière de SST seront fournis au CONSST.
- Le lien vers la formation en matière de SST sera vérifié, puisqu'on nous a mentionné qu'il ne fonctionnait pas.

d) Projet de gestion de l'incapacité (PGLI)

En raison de la visite du Laboratoire d'Ottawa (Fallowfield) dans le cadre de cette réunion, l'exposé sur le PGLI par l'équipe du PGLI sera reporté à la réunion d'octobre.

Suivi :

- L'**équipe du PGLI** présentera un exposé sur le PGLI à la prochaine réunion du CONSST.

e) Les cinq priorités du CONSST – Suivi de l'exposé présenté au CHD en juillet 2012

Une réunion sur les cinq priorités a eu lieu avec les coprésidents le 14 juillet 2015 pour faire suite à la dernière réunion du CONSST. Puisque la SST devient une priorité stratégique pour l'Agence, les cinq priorités seront prises en compte, consignées et mises en œuvre dans le plan stratégique en matière de SST qui est présenté comme nouveau point à l'ordre du jour de cette réunion.

ÉTAT : TERMINÉ

f) Stratégie sur la santé mentale – Programme de soutien par les pairs « Espoir »

Chantal Seeton fait le point sur le Programme et informe le Comité que le Programme de soutien par les pairs (PSP) de l'ACIA, intitulé « Espoir », a été lancé à l'ACIA le 2 juin 2015.

En date du 2 juin, 37 pairs aidants étaient formés, représentant principalement la Direction générale des opérations ainsi qu'une répartition géographique entre les différentes régions du pays. Chantal fournit quelques données statistiques au Comité quant au contact établi avec les pairs aidants et aux méthodes de communication. Chantal transmettra une copie des données statistiques compilées aux membres du CONSST.

Une discussion s'ensuit sur la représentation du CONSST au sein du comité directeur du programme Espoir. Après avoir clarifié les rôles et la représentation, le Comité confirme que Rick Cormier demeurera le représentant du CONSST au sein du comité directeur du PSP et que Krista Puddester sera la remplaçante de Rick, qui devait être remplacé au départ par Fabian Murphy, mais qui ne siège plus au CONSST.

Suivi :

- **Chantal Seeton** transmettra les données statistiques recueillies concernant le programme Espoir aux membres du CONSST.
- Le **secrétariat du CONSST** transmettra aux membres du CONSST une copie de la norme de la CSA « Santé et sécurité psychologiques en milieu de travail – Prévention, promotion et lignes directrices pour une mise en œuvre par étapes ».

g) Prévention de la violence en milieu de travail (PVMT) – Formation

Le Comité des ressources humaines (CRH) approuve l'élaboration du module de formation sur la PVMT avec le contenu recommandé par le CONSST.

La Division de l'apprentissage accorde la priorité à l'élaboration du module de formation sur la PVMT. Kerry Piccolotto travaillera avec la Division de l'apprentissage en vue de lancer le module de formation à l'automne et tiendra le CONSST au courant des progrès et le consultera au besoin.

La DSSTP a terminé la note d'information pour le bureau du président et attend l'approbation du président de la version modifiée de la Politique de prévention de la violence en milieu de travail de l'ACIA.

Suivi :

- **Kerry Piccolotto** continuera de travailler avec la Division de l'apprentissage à l'élaboration et au lancement de la formation sur la PVMT et consultera le CONSST au besoin.
- La **DSSTP** publiera la version révisée de la politique sur la PVMT sur Merlin et la distribuera par l'entremise de la gouvernance de la SST, une fois approuvée et signée par le président.

h) Conformité avec le Programme du travail

Nancy Fahey fait le point sur une enquête menée par les responsables du Programme du travail sur le décès en cours d'emploi d'un employé responsable des installations. L'employé est décédé au travail de causes naturelles. Mme Fahey décrit les répercussions en matière de SST et les ressources de soutien requises pour gérer efficacement un tel événement.

Le Comité discute de l'élaboration d'un protocole sur la façon de traiter les cas de décès d'employés en cours d'emploi.

Suivi :

- La **DSSTP** consultera les centres opérationnels de l'Ontario et de l'Atlantique pour savoir quels sont les protocoles déjà en place selon l'expérience de ces deux centres opérationnels et élaborera un protocole national en consultation avec le CONSST.

6. Affaires nouvelles

a) Règlement sur les comités d'orientation, les comités locaux et les représentants en matière de santé et de sécurité (nouveau règlement)

Le *Règlement sur les comités d'orientation, les comités locaux et les représentants en matière de santé et de sécurité* (nouveau règlement sur les comités) est maintenant publié dans la Partie II de la *Gazette du Canada* (1^{er} juillet 2015). Ce nouveau règlement remplace le *Règlement sur les comités de sécurité et de santé et les représentants* (RCSSR). Voici les principaux changements au RCSSR pris en compte dans le nouveau Règlement sur les comités :

- Exigences en matière de formation à l'intention des membres des comités d'orientation et locaux ainsi que des représentants en matière de santé et de sécurité;
- Les critères sont fournis pour le choix des membres et le rôle des présidents des comités d'orientation;
- La partie sur le processus de sélection des présidents des comités est retirée, étant donné que le processus est précisé dans le Code;
- La transmission électronique des comptes rendus des réunions des comités d'orientation et locaux aux participants à la suite des réunions ordinaires est maintenant autorisée;
- Plusieurs petits changements ont été apportés au Règlement sur le plan rédactionnel et administratif.

Suivi :

- La **DSSTP** fournira des copies électroniques du Règlement aux membres du CONSST, lesquelles seront aussi annexées au compte rendu de cette réunion.

b) Révision de la législation par le CONSST

Craig Houghton présente au CONSST un aperçu exhaustif des sujets (législation, CNM et politiques applicables de l'ACIA) et souhaite obtenir une recommandation du Comité pour créer un point permanent à l'ordre du jour au moyen duquel les membres préparent et présentent les sujets qui leur sont assignés à de chaque réunion. La présentation doit être dans le contexte du mandat du CONSST.

La recommandation est acceptée par le Comité, et le premier exposé sera présenté par la DSSTP lors de la réunion d'octobre.

Suivi :

- Le **secrétariat du CONSST** créera un point permanent à l'ordre du jour intitulé « Révision de la législation », et des sujets seront assignés aux membres du CONSST à chaque réunion à des fins de présentation.
- La **DSSTP** présentera les Obligations des employeurs (articles 124 et 125 du CCT) et les dispositions sur l'interprétation du RCSST et de la Directive du CNM à la réunion d'octobre.

c) Procédure de surveillance des rappels du parc automobile du centre opérationnel de l'Atlantique

Craig Houghton présente une procédure créée par le centre opérationnel de l'Atlantique qui a été proposée comme pratique exemplaire à adopter par les autres centres opérationnels.

Contexte : En raison d'une situation liée au parc automobile, le Comité d'orientation de la santé et de la sécurité au travail (COSST) du centre opérationnel (CO) de l'Atlantique a constaté que le processus visant à assurer que les conducteurs de véhicules du parc automobile reçoivent les avis de rappel de sécurité est inadéquat. Lorsque des avis techniques ou de rappel étaient *reçus* à Calgary, ils n'étaient pas transmis immédiatement aux utilisateurs finaux des véhicules touchés. Aussi, il n'y avait pas un bon mécanisme en place qui permettait de s'assurer que les responsables du parc automobile recevaient les avis, ce qui pouvait faire en sorte que des avis de rappel tombaient entre les mailles du filet et que des employés de l'ACIA conduisaient des véhicules touchés par un rappel de sécurité.

En réponse à cette situation, le COSST du CO de l'Atlantique a élaboré le processus de surveillance du parc automobile du centre opérationnel de l'Atlantique de l'ACIA.

Une discussion s'ensuit sur la portée du problème et sur les mesures qu'il faut prendre pour résoudre ce problème.

Le Comité en vient à un consensus et recommande que le Centre de service de la gestion du parc automobile (DGGI) prenne en charge l'évaluation de la portée du problème et établisse le processus à adopter en se fondant sur le processus du CO de l'Atlantique.

Suivi :

- **Nancy Fahey** assurera la liaison avec le Centre de service de la gestion du parc automobile pour soulever le problème et lui demandera de déterminer la portée du problème et la voie à suivre.

d) Plan stratégique en matière de SST de l'ACIA

Craig Houghton présente un exposé au CONSST sur l'élaboration d'un plan stratégique en matière de SST de trois ans qui intégrera les cinq priorités du CONSST. Le plan est la feuille de route d'un programme national de SST efficace à l'Agence.

Le plan stratégique consistera en l'élaboration de quatre piliers pour le programme national de SST (accent sur la prévention, renforcement de la culture de SST, personnes et excellence du rendement).

Prochaines étapes :

2015/16 – Élaboration et mise en œuvre du programme national de SST

2016/17 – Exigences en matière de formation et préparation

2017/18 – Élaboration et mise en œuvre de l'outil de vérification/de surveillance

Suivi :

- La **DSSTP** continuera de consulter au besoin le CONSST à mesure que le plan stratégique de SST est élaboré.
- Le **secrétariat du CONSST** créera un point permanent à l'ordre du jour intitulé « Plan stratégique en matière de SST ».

e) Visite du Laboratoire d'Ottawa (Fallowfield)

Les membres du CONSST visitent le Laboratoire d'Ottawa (Fallowfield) avec Ray Theoret, Jaimie Reath et Erin Tangorra. La visite est très instructive et « nos » guides mettent l'accent sur les protocoles de SST dans les laboratoires durant la visite.

Nous remercions chaleureusement Ray, Jaimie et Erin d'avoir pris du temps dans leur horaire chargé pour organiser la visite et avoir été si accueillants.

ÉTAT : TERMINÉ

Tour de table

- Bob Kingston propose que le CONSST entame un exercice de planification du travail lors de la prochaine réunion afin de le faire coïncider avec le début du plan stratégique en matière de SST à l'Agence.
SUIVI : Lors de la réunion du 22 octobre 2015, le CONSST entamera un exercice de planification du travail dans le but d'élaborer un plan de travail.
- Le Comité décide qu'en raison de l'exercice de planification du travail, la réunion d'octobre aura lieu en personne. Le Comité décide que la réunion du CONSST du premier trimestre de 2016 serait par vidéoconférence.
- Les membres du CONSST demandent qu'un compte rendu soit rédigé lors des réunions des coprésidents du CONSST et qu'il leur soit transmis, ce qui est accepté.
- Un exposé sur la version provisoire de la politique sur la violence familiale sera présenté comme point à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Date :

Coprésident représentant
les employés

Date :

Coprésidente représentant
les employés

Date :

Coprésident représentant
l'employeur

Bob Kingston

D^{re} Krista Puddester

James Crawford

Canada